

LE P'TIT PAROISSIEN



Juin 26

Numéro 119



Que faire dans le canton cet été ?

Alors que les beaux jours s'installent, voici un guide pour un été réussi au cœur de notre territoire :

- **Base de loisirs à La Grande Paroisse**
Le point de ralliement des journées ensoleillées. Entre la plage, les promenades autour du plan d'eau et les structures sportives, c'est le spot idéal pour une journée active ou une pause farniente.

- **Pique-nique à Barbey**

Pour une déconnexion totale, direction les berges de l'Yonne. Un cadre bucolique parfait pour installer sa nappe à l'ombre des arbres et regarder le soleil se coucher sur la rivière.

- **Randonnée ombragée à Laval-en-Brie**
Les sentiers de la forêt de Villefermoy vous attendent pour une randonnée en pleine nature, à conclure par un passage près de l'église romane Saint-Laurent.

- **Marcher le long de l'Yonne jusqu'à l'écluse à Cannes-Ecluse**

C'est l'endroit parfait pour voir passer les bateaux de plaisance et admirer la silhouette du château qui domine la rive.

- **Sortir les vélos à Misy-sur-Yonne**

Les anciens chemins de halage offrent une voie royale pour une balade tranquille au fil de l'eau.

- **Chausser les baskets à Forges**

Les chemins boisés de la commune se prêtent merveilleusement bien à une déconnexion totale en famille, loin du tumulte quotidien.

- **L'île de loisirs à Varennes-sur-Seine**

Un espace vert idéal pour une promenade sur le parcours de santé, à la découverte de la biodiversité locale.



- **Flânerie médiévale à Esmans**

Une balade historique à faire à pied au cœur du village pour admirer l'église classée et les extérieurs du château du XIIIe siècle et de ses douves.

- **Patrimoine et charme de la vallée à Courcelles-en-Bassée**

Un village qui se découvre le nez en l'air. Amusez-vous à repérer ses anciens puits, ses façades et son patrimoine rural typique de la Bassée.

- **Marcher tranquillement à Marolles-sur-Seine**

Une randonnée autour des grands étangs et des plans d'eau de la commune. En suivant les sentiers, amusez-vous à imaginer qu'ici même, il y a plus de 3 000 ans, se tenait l'un des plus grands villages (pour voir les objets découverts, direction le Musée de la Préhistoire de Nemours cet été !)

- **De la culture à Montereau-Fault-Yonne**

L'été est la période idéale pour redécouvrir le Musée de la Faïence ou s'offrir une balade sur les quais entre la Seine et l'Yonne.

- **Un beau point de vue à Saint-Germain-Laval**

Grimpez sur les hauteurs de la commune pour embrasser du regard toute la vallée. Le spot parfait pour un pique-nique panoramique avec des produits locaux.

- **Suivre l'Orvanne à Thoury-Férottes**

Une promenade poétique le long de la rivière, à la recherche des anciens moulins et des lavoirs restaurés qui racontent l'histoire d'autrefois.



- **Promenade entre plaine et nature à Salins**

Une immersion dans la campagne locale pour profiter du calme des grands espaces et croiser, au détour d'un chemin, des chevaux.

EDITO

Amélie WILM
Conseillère municipale
chargée de la communication



DIRECTION DE LA PUBLICATION & CREDITS PHOTOS :

Mairie de La Grande Paroisse
27 rue Grande 77130 LA G^{DE} PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

01 64 32 54 54

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi
matin: 8h30/12h30 - 14h/17h30

Att ! du 10/08 au 21/08 : seulement le matin

Samedi : 9h/12h

Fermée le samedi du 18/07 au 22/08

AGENCE POSTALE 06 88 93 63 24

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi et
Att ! du 10/08 au 21/08 : seulement le matin
samedi matin : 9h/11h45 - 14h/17h

Fermée le samedi du 18/07 au 22/08

Les nuisances sonores



Les bruits de voisinage peuvent être répartis selon trois catégories en fonction de leur origine :

- ♦ **Bruits résultant du comportement de personnes** : motos "sauvages", fête qui se prolonge en soirée, chants, éclats de rire, coups portés sur le mur ou le plafond, chutes d'objets, bruits de pas ou d'enfants qui courent, aspirateur passé très tard le soir, claquements matinaux de portes, etc...
- ♦ **Bruits provenant d'objets dont le propriétaire ou l'utilisateur est responsable** : outils de jardinage ou de bricolage, équipements domestiques, instruments de musique ou enceintes acoustiques, etc...
- ♦ **Bruits émis par des animaux placés sous la garde de personnes** : animaux de compagnie, basse-cour, etc...

La loi française les sanctionne.

- **Tapage diurne**
De 7h à 22h, cela concerne les outils de jardinage, de bricolage.

Ces activités sont autorisées :

- ♻ du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- ♻ le samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- ♻ le dimanche ou jours fériés :
de 10h à 12h.

Ces bruits sont réprimés par l'article R.1336-5 du code de la santé publique : *"aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité"*.

• Tapage nocturne

Entre 22h et 7h du matin, les bruits générés par une ou plusieurs personnes, par un animal, sont punis d'une amende de 3^{ème} classe (amende forfaitaire de 68 € pouvant aller jusqu'à 450 €) selon l'article R.623-2, alinéa 1^{er} du code pénal.

Les barbecues



L'été, chaleur et grand soleil arrivant, invite à passer de belles journées à l'extérieur.

Et quoi de mieux pour en profiter que de faire un barbecue en famille ou entre amis !

Or certaines règles sont à respecter :

- ✿ Les barbecues sont formellement interdits par le code forestier (article L131-1) à moins de 200 mètres d'une forêt.
- ✿ La commune les tolère au Mont, lorsque nous ne sommes pas placés en vigilance sécheresse, canicule.

Le brûlage des déchets verts



En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine et Marne, il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Il s'agit de l'herbe après la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille des haies, arbustes et arbres, le débroussaillage, mais aussi les épluchures de fruits ou de légumes.

Vos déchets verts peuvent être utilisés en compost ou en paillage car ils sont biodégradables.

Ils peuvent aussi être déposés en déchetterie à Montereau.

L'amende s'élève à 750 €.



ATTENTION

RISQUE DE PROJECTION

Des balises sont installées 48h avant l'intervention des services techniques pour l'entretien des espaces verts.

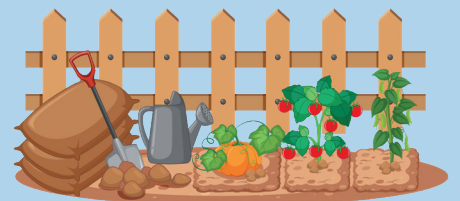
L'info sera également indiquée sur Panneau Pocket et Facebook.

Merci de prendre vos dispositions afin d'éviter toute éventuelle dégradation.

Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité.



Jardin potager



Si vous souhaitez disposer d'un jardin potager, la commune loue 2 terrains, un, derrière l'espace culture nature, sis ruelle du Mont et l'autre, place du Muguet.

Le montant annuel du loyer par terrain s'élève à 100 €.

Intéressés ?

Merci de déposer votre candidature à la mairie de La Grande Paroisse avant le 1^{er} septembre 2026.

Protection en période de canicule

Personnes âgées de 65 ans et plus, handicapées ou vulnérables (isolées, femmes enceintes, personnes sous traitement médical,...) vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie pour figurer sur **le registre communal des personnes vulnérables**.

Vous pouvez aussi vous organiser avec les membres de votre famille et/ou vos voisins.

Adoptez les bons réflexes

- Boire régulièrement de l'eau (env. 1.5 l),
- Mouiller son corps (appliquer des linges humides sur le visage, les bras, le cou) et se ventiler,
- Éviter les efforts physiques,

- Éviter de sortir aux heures chaudes de la journée,
- Manger en quantité suffisante pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme,
- Ne pas boire d'alcool,
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée,
- Passer du temps dans un endroit frais ou climatisé ou encore à l'EHPAD de La Garenne avec qui nous avons contractualisé pour vous accueillir dans une salle d'accueil climatisée avec un point d'eau.

État civil

Publication sur autorisation

Bienvenue

27 avril Tihya ER-RAHAOUI

31 mai Pablo MERTENS ALVAREZ

Ils se sont unis

23 mai PUMANI MAMBU Axel

et DIANTALA LUKEBADIO Marie

6 juin Ludovic VITRY

et Pauline JACQ

6 juin Cyrille BOURSE

et Mélanie DUPANLOUP

Ils nous ont quittés

17 mai Solange PÉCAL

17 mai M'hamed BOUCHLAGHEME

21 mai Josette BRIÉALLARD

ép. CHASTAGNER

27 mai Tayeb DEBOUCHA

CCAS Un geste festif pour nos aînés !

À partir de 66 ans, pour célébrer les fêtes de fin d'année, vous pouvez bénéficier de :

**1 colis gourmand en décembre
ou 1 repas festif en mars prochain.**

A savoir, les couples bénéficiaires doivent faire le même choix !

Avant le 30 juillet prochain :

- Si vous n'avez pas encore bénéficié de ce cadeau, venez remplir un formulaire à l'accueil de la mairie.
- Si vous en avez déjà bénéficié mais que vous souhaitez changer votre choix, merci de venir nous l'indiquer en mairie. Passé cette date, le changement ne sera pris en compte que l'année suivante.



MÉDIATHÈQUE

Quoi de neuf ?



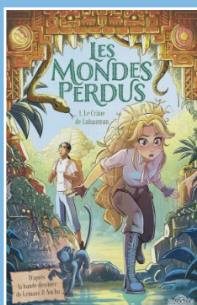
HORAIRES

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-13h / 13h30 - 17h30

Samedi : 10h-12h30

Coin lecture



Les mondes perdus

Tome 1 : Le crâne de Lubaantun d'Isabelle Lemaux-Piedfert

Partez à la découverte de cette aventure archéologique palpitante au cœur du Honduras !

Londres, début du XX^e siècle. Amy, 13 ans, passionnée d'histoire et de sciences naturelles, est aux anges : elle a convaincu son père adoptif, célèbre archéologue, de l'emmener au Honduras britannique, sur le site de ses prochaines fouilles.

Explorant un temple maya à la recherche d'un mystérieux crâne de cristal, Amy découvre bientôt une culture fascinante. Mais elle n'est pas à l'abri du danger, et si elle veut faire ses preuves aux yeux de son père, elle aura besoin de tout son courage et de toute son ingéniosité... mais aussi peut-être de l'aide de Tikal, un jeune natif.

Un premier tome qui conjugue aventure, féminisme et archéologie, porté par des illustrations lumineuses et une héroïne à la Indiana Jones !

ENFANCE JEUNESSE

Maison de l'enfant

OBJECTIF DANSE ET FITNESS

1 à 2 fois par mois, l'animateur Geoffrey initie les enfants à la danse et au fitness.

C'est un mix entre dépense d'énergie et bonne humeur, le tout accompagné de musiques rythmées et amusantes.

Que ce soit en intérieur, au gymnase, ou en extérieur, dans les parcs ou le jardin de l'espace enfance jeunesse, les enfants apprennent les bons gestes pour pratiquer correctement cette activité.

Quelle que soit la météo, le soleil est toujours au rendez-vous ! Il est en chacun des enfants qui y participent.

Bravo à eux et merci à Vanessa et Véronique pour leur confiance.



Adosphère

EN AVANT L'ÉTÉ !

La période estivale s'annonce chaude en perspective.

Les activités de plein air et en particulier aquatiques seront mises en avant, notamment au WAMPARK, à la base de loisirs de La Grande Paroisse.



Une veillée organisée sur la thématique de **quiz d'été**, avec des jeux aussi loufoques que surprenants, verra s'affronter des équipes autour de questions diverses.

Cette soirée permettra à chacun de mettre à l'épreuve leurs connaissances tout en partageant un moment chaleureux.

AGENDA

EN JUILLET



À VENIR EN SEPTEMBRE



ASSOS



Nouvelle activité : DANSE DE SALON

Dès la rentrée septembre 2026
Dans la nouvelle salle des associations

Le mardi soir tous les 15j.

De 20h15 à 21h45



Adhésion au Foyer-Rural : 20€ / an
Plus cotisation annuelle : 75 €/pers.
Ou 140 € en couple
20 cours/an, hors périodes de vacances

Inscription dès aujourd'hui auprès de :
Martine ROUANET : 06 71 86 52 78
Email : martrouanet@yahoo.fr

contact@foyrural-lgp.fr <http://www.foyrural-lgp.fr>

INFOS



Le 17 (ou 114 pour les malentendants) est une ligne d'appel enregistrée avec reconnaissance de l'appelant, disponible 24h/24, 7j/7.

Vous êtes pris en charge par un policier qui peut vous envoyer :

- une équipe de secours (police nationale, pompiers, SAMU, ...),
- un autre service (police municipale, SOS médecins, ...)
- ou vous dire quoi faire.

TRIBUNE

La Grande Paroisse, c'est vous

Texte



Info

MARCHÉ de NOËL 28 novembre

Les réservations sont ouvertes !

Pour vous inscrire, il faut :

- * vous rendre à l'accueil de la Mairie
- * envoyer un mail à accueil@lgp77.fr
- * ou téléphoner au 01 64 32 54 54